

26 septembre 2008
Radio-Canada

Déchets nucléaires - À la recherche d'une terre d'accueil

Le Nouveau-Brunswick pourrait accueillir un jour un site d'enfouissement de tous les déchets nucléaires canadiens.

Par mesure de sécurité, la Société de gestion des déchets nucléaires a reçu en 2007 le mandat du gouvernement fédéral de construire au cours des 30 prochaines années un site d'enfouissement souterrain dans l'une des quatre provinces nucléaires canadiennes, dont fait partie le Nouveau-Brunswick.

Cette idée plaît au ministre de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, Jack Keir. Il souligne que le projet est encore à un stade embryonnaire et que son gouvernement ne veut pas alarmer la population. Le ministre Keir ajoute qu'à son avis, la province doit faire confiance au processus de sélection établi.

Pour réaliser ce projet, on est à la recherche d'une collectivité hôte. Cet appel reçoit peu d'appui.

« Le Nouveau-Brunswick n'est quand même pas un dépotoir. Il y a aussi tout l'aspect de la sécurité des gens, à savoir si l'on va affecter nos nappes phréatiques. Il ne faut pas oublier que l'eau, c'est la matière principale de survivance du peuple », affirme Antoine Landry, maire de Caraquet.

« Je pense que c'est inquiétant, car la première des choses, la province devrait prendre en considération que ce soit déchets toxiques ou des déchets nucléaires, il y a certainement une manière de les neutraliser sur place avant qu'ils soient transportés où que ce soit », soutient l'activiste Gaétan Dugas.

Selon Christian Thériault, qui a milité contre l'exploitation possible de mines d'uranium dans la province, le simple fait de transporter des déchets nucléaires est inacceptable.

« Ils pourraient essayer de transporter du poulet de toutes ces régions-là du Canada et ils feraient une gaffe. Là, ils nous demandent de l'uranium, qui est une matière toxique, qui n'est pas comme les mines. Là, on a une matière hautement radioactive et qui peut être toxique à mort », déclare Christian Thériault.

La Société de gestion des déchets nucléaires n'entend pas imposer ce site d'enfouissement à qui que ce soit, mais la position du ministre de l'Énergie du Nouveau-Brunswick reste inquiétante pour les défenseurs de l'environnement.